



## Changement réservoir de wc

Par **Eric 37100**, le **22/09/2019** à **23:27**

Bonjour,

Un technicien est venu à mon domicile pour changer le mécanisme de chasse d'eau. Par la suite, il a cassé le couvercle du réservoir du WC et m'informe que le nécessaire va être fait, qu'un réservoir identique sera posé. Quelques temps plus tard, le technicien revient à mon domicile avec un réservoir en plastique et, au vu de mon refus, m'indique que, si je désire le même réservoir comme avant, il faut l'accord du bailleur. Comment faire car normalement il doit le remplacer à l'identique sans que le bailleur ne donne son accord ? Pourrait'on me donner la marche à suivre ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **23/09/2019** à **07:27**

Bonjour,

Le plombier doit remplacer le réservoir par un réservoir identique. Si l'ancien était en porcelaine; le nouveau doit être en porcelaine, c'est aussi simple que ça, et le propriétaire n'a pas à être contacté pour ça.

Par **janus2fr**, le **23/09/2019** à **07:55**

Bonjour,

Il manque des infos...

Qui a commandité les travaux, vous ou le bailleur ? Si c'est le bailleur, c'est peut-être lui qui a demandé à ce que le réservoir soit remplacé ainsi, la réponse du plombier serait alors logique...

Par **Eric 37100**, le **23/09/2019** à **23:08**

Bonsoir, ce n'est pas le bailleur qui avait demandé les travaux, car un des techniciens m'avait informé que le mécanisme de chasse d'eau car cela faisait plus de 10 ans qu'il était installé et qu'il montrait des signes d'usures, c'est pou cela que j'avais contacté l'agence qui gère les travaux et malheureusement arriva ce problème quand le technicien est venu le changer le mécanisme de chasse d'eau

Par **janus2fr**, le **24/09/2019** à **06:25**

[quote]

c'est pou cela que j'avais contacté l'agence qui gère les travaux

[/quote]

Donc c'est bien le bailleur (ou son mandataire ce qui revient au même) qui a commandité les travaux. Ce n'est pas vous, locataire, qui avez fait appel à votre plombier.